

District Aube de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage

Saison 2019-2020

Procès-Verbal n°4

Réunion du 12 novembre 2019 à 18h45

Président de séance : CASTEL Fréderic

Présents: BIDAULT François (CDPA); DALLA POZZA Pascal (arrivée 19h10); GOMAS Yohann; MEMBRADO Yann;

PEREIRA José; RAYBAUDI Loïc; RAYBAUDI Thierry (en visio)

Excusés: BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur); GOMAS Olivier; PREMOSELLI Bernard

Le Président de la CDA, Fréderic CASTEL ouvre la séance à 18h50.

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°3

Frédéric en ouverture de séance remercie François BIDAULT de sa présence et émet le vœu que la CDA puisse travailler de manière efficace et constructive avec la commission de la CDPA.

La CDA félicite Auguste AUGIER et sa compagne suite à la naissance le 08.11.2019 de leur fils Ilan.

La CDA manifeste son soutien à Michel VOULMINOT qui pour des raisons de santé ne pourra pas assurer sa fonction d'observateur des D1 cette saison.

Le PV n°3 est approuvé par les membres présents.

2. AUDITIONS

Ilan TEATINI est reçu à 18h50 suite à deux absences à désignations les 21 et 28.09. Les échanges avec ce jeune arbitre et son représentant légal permettent de définir les objectifs pour la suite de la saison. La CDA lui communiquera sa décision ainsi qu'à son club.

Fabrice DESTIVELLE est auditionné à 19h à la demande de la Commission de Discipline. Au terme de son l'audition, la CDA ne peut que confirmer la préconisation de la Commission de Discipline. La décision finale lui sera communiquée ainsi qu'à son club.

Smail ACHEMINE est reçu à 19h15, à sa demande, suite à la sanction de la CDA du 15.10 et son courriel du 25.10. Smail donne des explications aux faits qui lui sont reprochés et qu'il reconnait. Il dit accepter par avance la décision de la CDA. Cette dernière lui sera communiquée prochainement ainsi qu'à son club.

3. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Courriels

Le 16.10 Alexandre PACHECO PIRES sollicite des renseignements sur les délais de défraiement. La CDA lui répond sur ce qui est pratiqué en district.

Le 16.10 Jordan BEAUJOIN demande s'il lui sera possible d'avoir son rapport d'observation. Il demande également les raisons qui font qu'il est régulièrement désigné en AA. Il demande enfin quand seront connues les notes du rassemblement de septembre. Les notes seront communiquées en fin de saison avec les classements. En ce qui concerne les désignations, l'ensemble des arbitres du DAF sont amenés à faire régulièrement des touches par manque d'effectif. Jordan conclut son message en indiquant sa volonté de changer de district. Frédéric propose de se mettre en lien avec lui pour un point complet de sa situation. Les différents appels téléphoniques sont cependant infructueux.

Le 17.10 Emmanuel SAPIN met en copie la CDA d'un courrier envoyé à un ancien arbitre auxiliaire de son club.

Le 17.10 ERVY FOOTBALL CLUB dépose une demande d'arbitre et de délégué pour un match de coupe du 17.11.

Le 17.10 l'AS DROUPT ST BASLE réitère une demande d'arbitre pour le 03.11 que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 18.10 Sidi Ahmad BENDAOUD envoie un justificatif suite à ses absences au rassemblement puis au rattrapage.

Le 19.10 à 11h40 Ilan TEATINI signale qu'en raison d'un rdv médical, il peut avoir un peu de retard à sa désignation du jour. Il réussit à être à l'heure à son match.

Le 19.10 à 10h50 Azzedine BRAHMI prévient de son absence à désignations à son match de 10h alors que la modification d'horaire est faite depuis le 16.10 à 15h29.

Le 19.10 Jonathan NOUALHAGUET suite au module 7 de la FIA sollicite un exemplaire de carton d'arbitrage.

Le 19.10 Anthony MICHEL informe d'une prolongation d'indisponibilité jusqu'au 25.10 et envoie ses cm le 23.10.

Le 20.10 Vincent GUICHETEAU, suite au comportement de spectateurs à son égard, demande à ne plus être désigné à Lucien PINET. Le 31.10 il signale qu'il ne se rendra pas à sa désignation du 01.11 suite à une inversion de match car le mach se joue sur ce même terrain, la CDA prend en considération sa demande.

Le 20.10 David MATHURIN rédige 3 rapports disciplinaires suite à un match d'U18.

Le 21.10 Grégory RAMOND met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié suite à la déclaration d'impraticabilité d'un terrain.

Le 22.10 puis le 30.10 Alexandre PACHECO PIRES sollicite des informations en lien avec ses défraiements. Une partie des réponses lui sera donnée par la ligue.

Le 22.10 Mahdi HABIBI envoie un courriel pour informer des raisons de sa décision de ne pas faire disputer une rencontre. Il lui est demandé de rédiger un rapport circonstancié avec le formulaire disponible sur le site du DAF et de l'envoyer à la Commission des Compétitions.

Le 22.10 Alessia PEREIRA remercie la CDA de lui avoir permis de participer aux JNA en donnant le coup d'envoi du match ESTAC/LE MANS.

Le 22.10 David DESPRET demande si une date est fixée pour la formation des nouveaux tuteurs/observateurs.

Le 22.10 Nabil BOULACHEB demande la conduite à tenir suite à une mauvaise manipulation de la FMI.

Le 22.10 Bilal LOUTOULI demande une indisponibilité de dernière minute suite à une mauvaise manipulation de son compte MyFFF.

Le 23.10 Thierry RAYBAUDI met la CDA en copie d'un courriel adressé à la ligue suite à un match de coupe de France dont il est en attente du défraiement.

Le 24.10 Michael COTTE demande le changement d'une désignation. Il lui est rappelé que suite à l'entretien réalisé à la CDA du 15.10, il lui incombe, en accord avec son club, d'organiser ses déplacements.

Le 25.10 Xavier RAYBAUDI fait parvenir un CM d'inaptitude à la pratique d'un sport qui est transmis à la Commission du Statut de l'arbitrage. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 25.10 le FC BUCEY remercie la CDA pour la désignation d'un arbitre officiel sur son match du 20.10.

Le 25.10 Sahli SAHIM, responsable du FC CRENEY puis le 31.10 Serge VEDEL, président de l'US PLANCY, questionnent sur la réussite ou non de leurs arbitres auxiliaires au contrôle de connaissances de début de saison. La liste des auxiliaires ayant validée le contrôle de connaissances est en ligne. Ceux ayant échoué peuvent repasser la formation d'auxiliaire qui aura lieu avant la fin de l'année.

Le 26.10 le FC BUCEY dépose deux demandes d'arbitres sur des rencontres prévues en 2020. La CDA fera de son mieux pour satisfaire les demandes en fonction de ses moyens.

Le 27.10 Farid EL BOUSSAIDI envoie la fiche de renseignements et demande le 28.10 à partir de quelle date il sera de nouveau désignable. Sa suspension allant jusqu'au 1^{er} décembre, Bernard pourra le designer à compter du 02.12.2019.

Le 27.10 Baptiste MIGNOT fait parvenir un rapport circonstancié sur des évènements d'après match qu'il n'a pas été en mesure de saisir sur la FMI.

Le 28.10 Aurélien ENFER reçu à la dernière FIA sollicite l'envoi d'un modèle de carton d'arbitrage. Il demande le 03.11 l'état d'avancement de sa demande de licence. Il lui reste à remplir la fiche de renseignements qu'il renvoie le 09.11. Celle-ci est transmise à Bernard.

Le 28.10 Laure GUIGNOT, présidente de l'AJ VOURCE, sollicite la désignation d'un arbitre pour un match du 02.11 en U16. La CDA ne peut donner une suite favorable à cette demande faite hors délai.

Le 28.10 Salim CHAMLAL signale que pour des raisons professionnelles, il ne sera pas disponible avant début décembre et envoie un justificatif le 05.11. Il lui est rappelé qu'il doit saisir toutes ses indisponibilités sur son compte MyFFF.

Le 28.10 Arnaud DE MITRI rédige un rapport circonstancié suite à l'absence de l'arbitre central d'un match de coupe de l'Aube du 27.10. Dans ce même rapport, il indique avoir fait l'objet d'une réserve technique mentionnée sur la FMI mais pas confirmée par le club plaignant.

Le 28.10 David LOBREAU informe, via la boite mail du secrétariat du DAF, d'une indisponibilité d'ordre personnelle pour le 10.11 qu'il ne peut saisir sur son compte MyFFF. La demande est transmise à Bernard pour suite à donner.

Le 28.10 Erick GUILLET rédige un rapport circonstancié suite à son absence à désignation du 27.10

Le 29.10 le district 17 foot, Charente, demande le transfert du dossier administratif de Moughni MOHAMED qui poursuit ses études sur LA ROCHELLE.

Le 02.11 Vianney ROYER envoie un rapport, via la boite de la Commission des Compétitions, suite à sa blessure durant son match. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 04.11 Abdessamed HARBOULI demande, pour raison professionnelle, à avoir le 01.12 une désignation sur l'agglomération Troyenne.

Le 04.11 Mustapha AZEGAGH fait parvenir un rapport circonstancié accompagné de photo suite à l'impossibilité de faire jouer un match en U18 en raison d'un arrêté municipal.

Le 04.11 Gabriel KREB et Amin BOULOUBAN via leur responsable de club demandent le retrait d'une désignation pour le 23.11. Suite à la réponse donnée à cette demande, Frédéric a un échange téléphonique avec monsieur Denis KREB.

- Le 04.11 Annick HERLUISSON, Romilly Portugais UCS, manifeste son mécontentement suite au déroulement d'un match de son équipe en D2 suite à son inversion de terrain. Frederic lui fait une réponse le 05.11.
- Le 04.11 Baptiste MIGNOT signale s'être blessé à l'échauffement d'un match en R3. Il fait parvenir le CM le 05.11 qui est transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.
- Le 04.11 Raphael DELANDHUY rédige un rapport suite à la blessure du jeune qu'il devait observer.
- Le 04.11 David LOBREAU signale, via la boite de la Commission des Compétitions, l'absence de son AA2.
- Le 05.11 Patrick MARIVAL indique être disponible pour poursuivre ses fonctions de central même s'il a privilégié le poste d'AA.
- Le 05.11 l'AS CHARTREUX relate qu'un de ses joueurs a été victime de propos n'ayant pas place sur un terrain de foot sans le mentionner sur la FMI. L'arbitre de la rencontre concernée et son observateur sont interrogés pour un complément d'information. Il est rappelé que seul les éléments figurant sur la FMI sont pris en considérations.
- Le 05.11 la présidente de l'USM Crancey rédige un courriel destiné à l'ensemble des commissions du DAF pour manifester son mécontentement du déroulement du match de son équipe en D3 du 03.11.
- Le 06.11 Michel LHIVERT communique ses nouvelles coordonnées postales.
- Le 06.11 Gérard JARRY, président de l'ASLO, demande des informations sur l'avancée de la demande de licence de son nouvel arbitre reçu à la dernière FIA. Jean Pierre et José lui répondent.
- Le 07.11 Bilal LOUTOULI, en raison de ses études, demande le retrait d'une désignation en coupe U16 du 16.11. Au regard du motif de sa demande, la CDA lui retire sa désignation.
- Le 08.11 Patrick BOUGE, président du FC MORGENDOIS, signale la fermeture des installations de son club.
- Le 08.11 Damien GUYOT, Thierry ANGLADE et Mohammed BOUSEHABA se mettent à la disposition de la CDA suite au report de leur match.
- Le 09.11 Ange ROYER informe via la boite de la direction du DAF, de son indisponibilité pour 10.11 suite à une désignation tardive faite le 09.11.
- Le 09.11 Mohammed BOUSEHABA demande le retrait d'une désignation tardive, faisant suite au report du match initialement prévu, car couvre une des deux équipes en présence.
- Le 10.11 ST JULIEN JSFC dépose une demande d'arbitre pour un match d'U16 pour le 07.12 que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.
- Le 12.11 L'US DIENVILLOISE effectue une demande d'arbitre hors délai des 21 jours.

3.2 Informations CDA

La CDA est saisie d'une réclamation de l'AGT sur un match d'U16 du 05.10.19 opposant FCMT/AGT. La CDA n'est pas saisie de ce dossier et laisse la commission compétente se prononcer.

En raison des soucis rencontres avec le logiciel foot2000, la CDA fait parvenir les premiers rapports d'observation par courriel afin que les arbitres concernés ne restent pas trop longtemps sans retour des observations.

La CDA informe le président de la CDPA que suite au report de sa réunion prévue le 21.10, la CDA n'est pas en mesure de se faire représenter.

La CDA, suite à la fin de la FIA, interroge l'IR2F sur les délais utiles avant la désignation des arbitres reçus.

La CDA remercie vivement Eric RAYBAUDI pour son envoi de la mise à jour du document : guide de l'utilisateur FMI ainsi que le support utilisé durant le module 7 de la FIA.

Yacine DIFALLAH se propose, si besoin, pour animer la prochaine FIA des 23,30.11 et 07.12. La CDA informe l'IR2F de cette disponibilité.

La CDA envoie à ceux qui débutent en qualité d'observateurs ou tuteurs, qu'elle remercie par avance, les documents permettant de remplir cette nouvelle mission.

La CDA questionne notre CTA, Matthieu LOMBARD, sur la possibilité d'obtenir un support pédagogique pour une future formation d'arbitres auxiliaires. Cette formation n'est pas encore gérée par l'IR2F et le support pédagogique n'est pas encore disponible car la DTA travaille sur ce module. La CDA va donc procéder avec l'ancienne mouture pour cette formation qui aura lieu avant la fin de l'année.

La CDA remercie le président de la CRA secteur Champagne-Ardenne de l'envoi du compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 28 octobre à Reims.

La CDA remercie Alain SARS, DTA, pour l'envoi du bilan du séminaire des CTA et des présidents de CDA et CRA.

3.3 Informations District

La liste des arbitres auxiliaires mise à jour, suite au rassemblement puis au rattrapage de début de saison, est mise en ligne par le DAF.

La direction du DAF sollicite de la CDA les noms des majeurs de promotion de la saison 2018-2019 afin de les récompenser lors de l'AG du DAF le 09.12.19. Les invitations sont envoyées le 29.10.19.

Jean Pierre transmet à la ligue les 3 feuilles de présence à la FIA organisée dans l'Aube.

Les sanctions prises à la CDA du 15.10 sont envoyées le 25.10 aux arbitres concernés.

Jean Pierre LEFEBVRE informe Tayfur YASAR, reçu à la dernière FIA, que sa licence d'arbitre est validée mais qu'il doit remplir la fiche de renseignements avant de pouvoir être désignable. Ceci est fait le 05.11.19.

Jean Pierre LEFEBVRE répond à Yannick DANDRELLE, Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage, sur la situation de 4 de nos arbitres adultes qui ne sont pas désignés à ce jour pour des motifs différents : 2 car manque la fiche de renseignements, 1 car démissionnaire et 1 autre suspendu par la CD.

La Commission Foot Animation informe le 08.11 des divers matchs prévus le 09.11 et reportés en U13 district.

Les convocations pour la CDA de ce jour sont envoyées le 05.11.19.

3.4 La Commission des Compétitions informe :

Le 16.10 du tirage au sort des 8ème de finale de la coupe ELITE

Le 21.10 du listing mis à jour des matchs séniors reprogrammés.

Avoir réclamé un rapport circonstancié à Mohamed LACHAL et Jean Christophe MARTY, suite à des matchs non joués. Mohamed envoie son écrit le jour même. Monsieur MARTY fait parvenir le sien le 24.10.

Avoir réclamé un rapport disciplinaire à Arnaud DE MITRI suite au match de coupe de l'Aube Ramerupt/Malgache du 27.10.

Le 29.10 que le match FC MORGENDOIS/ESTAC en U14 prévu le 02.11 est reporté au 06.11 avec l'accord des deux clubs. Il se disputera à Anglure à 18h30.

Le 30.10 du tirage au sort des 8eme de finale de la coupe de l'Aube et du challenge Daniel Roy

Le 31.10 du forfait de l'US DIENVILLOISE en U14 pour le match de coupe du 02.11 l'opposant au TAC/ESMT ainsi que du forfait de Vaudes/Aumont en U16 pour le match de coupe de l'Aube du 02.11 l'opposant à Rosières OM.

Le 31.10 l'ensemble des acteurs du foot aubois qu'en raison du vendredi 1^{er} novembre, la réception des arrêtés ou autres documents en lien avec les matchs des 2 et 3.11 doivent parvenir au DAF avant 16h. Passé ce délai, il sera fait application des règlements en vigueur.

Avoir demandé un rapport détaillé le 04.11 à Michael COTTE suite à un match non joué et un rapport disciplinaire à Mohamed LACHAL après un match en U18. Mohamed envoie son écrit le 05.11.

Du tirage au sort des 8eme de finale de coupe en U16 et U14.

Du report à une date ultérieure du match du 10.11 en D2 AS Chartreux/AC Torvilliers.

Du report au 07.12 du match du 09.11 en U16 JS ST Julien/Etoile de Lusigny.

3.5 La Ligue informe :

Madame MACHADO informe le 31.10.19 que les arbitres reçus à la dernière FIA peuvent solliciter leur licence afin d'être opérationnels au plus vite.

3.6 La CRA informe:

Que les arbitres de ligue ayant échoué ou empêchés de passer le test physique sont mis à la disposition des CDA jusqu'au dernier rattrapage prévu le 22.02.2020.

Le 19.10 Sylvain THULLIER précise aux présidents de CDA l'ordre du jour de la réunion de la CRA, de notre secteur, fixée au 28.10.

La CRA demande le 20.10 pourquoi la CDA n'a pas désigné d'AA sur un match d'U19 du 09.10. Thierry fait une réponse en lien avec le faible effectif mis à sa disposition.

Jordan BOUCANSAUD puis Sylvain THULLIER répondent à la question de Frédéric relative aux conditions à remplir pour un arbitre de district pour postuler à la fonction d'AA Ligue.

Matthieu LOMBARD, CTA, sollicite un retour suite à l'organisation par l'IR2F de la dernière FIA et propose une rencontre d'évaluation et d'amélioration de son fonctionnement le 18.11 à Champigneulles. Abdou répond au questionnaire d'évaluation et assistera à la réunion du 18.11 en compagnie de José.

Serge LEBRUN propose d'aider la CDA pour la gestion des observations effectuées en ligue de nos arbitres de district. La CDA accepte avec plaisir de poursuivre tout comme l'année dernière cette collaboration et lui transmet les coordonnées de Loïc.

Gatien PIERROT, après la CRA de secteur du 28.10, relance les CDA pour que certains matchs de ligue en jeunes soient couverts. Ceci va augmenter les besoins en ligue et donc diminuer le nombre de jeunes arbitres évoluant en district et fait réagir les désignateurs jeunes des districts de notre secteur.

3.7 La Commissions des Compétitions Ligue informe :

Le 16.10 du tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe du Grand Est qui se disputera le 27.10 à 14h30.

Que le match d'U17 R2 FCMT/RCSC du 19.10 est avancé à 10h avec l'accord des deux clubs.

Du report à une date ultérieure du match de R3 St Mesmin/Ramerupt. Puis de la liste des matchs reportés pour le week end des 19 et 20.10.

Que le service des sports de la ville de Troyes signale que le complexe de Foicy sera fermé le 01.11.

Du forfait du FCMT en U14 R1 futsal pour les 26.10 et 21.12.

Du listing des matchs en retard à la date du 23.10.

Que suite à l'accord entre les Municipaux et le RCSC, le match en U17 prévu le 21.09 aura lieu le 13.11 à Foicy.

Le 31.10 que le match du 03.11 Ramerupt/ Nogentais FC est reporté à une date ultérieure.

Que le match du 10.11 FCMT/ESTAC2 en N3 est inversé suite à l'arrêté municipal de la ville de ST ANDRE. Cette inversion est annulée le 07.11 et le match se déroule à Fontvannes.

Du report à une date ultérieure du match de R2 du 10.11 JSST Julien/Foyer Barséquanais ainsi que celui en U15 R2 FCMT/TAISSY

Que le match en U18 féminines ESTAC/CHAMPIGNEULLES RC du 16.11 est décalé à 16h.

Que le match de R3 ST MESMIN/RAMERUPT du 17.11 se disputera à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE.

4- DESIGNATIONS

4.1 ADULTES

Madame Christelle LEBLANC, LGE Sport U Reims, sollicite des arbitres pour les compétions Universitaires qui reprennent le 24.10. Pascal est saisi de cette demande et réalise la désignation d'un trio.

Rudy BELLON, BTP CFA DE l'Aube, demande la désignation de 3 arbitres pour un tournoi à 7 organisé par l'ANDSA le 14.11. La CDA ne peut y donner une suite favorable car il n'existe pas de convention entre le DAF et l'ANDSA.

Le 21.10 Bernard peut compter sur un arbitre supplémentaire de nouveau désignable en la personne d'Auguste AUGIER.

Le 24.10 Franck MILESI, reçu à la dernière FIA, est déclaré désignable. La CDA procèdera à sa désignation dès qu'un tuteur sera disponible.

Le 24.10 Abdessamed HARBOULI, mis à la disposition de la CDA jusqu'à la réussite au test physique ligue prévu le 22.02.20, envoi un CM de reprise et la fiche de renseignements.

Pascal est sollicité le 25.10, pour le championnat Futsal qui débute le 12.11, par Franck MILESI, président de la Commission Futsal. Il questionne les arbitres pouvant officier. Thierry et Denis répondent par la négative car le règlement de ce championnat prévoit un seul arbitre par rencontre. Lény pour sa part se déclare intéressé. Pascal effectue les désignations pour les deux premières journées.

La CDA décide de ne plus poursuivre la désignation d'arbitre sur ce championnat puisqu'il ne respecte pas le règlement futsal. En effet, la loi 5 prévoit deux arbitres pour officier sur un match de futsal.

Pascal demande s'il est possible de mettre en place une formation Futsal car certains arbitres se sont montrés intéressés mais ne sont pas formés. La CDA questionne Nicolas SPAY sur sa disponibilité pour gérer une telle formation. Nicolas, sous certaines conditions et modalités pratiques, se dit prêt à assurer une telle formation, qu'il estime nécessaire, pour nos arbitres intéressés. La CDA sollicite la DTA pour le matériel pédagogique.

Pascal contacte les arbitres susceptibles de pouvoir officier en FFSU le jeudi après-midi. En fonction des réponses obtenues, Pascal réalise des désignations pour le 14.11.

Le 28.10 Bernard peut designer Jonathan NOUALHAGUET issu de la dernière FIA. Il sera accompagné sur son premier match le 03.11 par un tuteur.

Bernard dispose de deux nouveaux arbitres issus de la dernière FIA: Tayfur YASAR et Aurélien ENFER. Ce dernier débutera ses fonctions le 24.11.19. Tayfur, pour sa part, doit affiner ses disponibilités avant d'être désigné.

4.2 JEUNES

Raphael DELANDHUY se dit intéressé par la possibilité d'arbitrer le samedi en U18 ou U19.

La CRA via Gatien PIERROT demande des explications de la non désignation d'arbitres AA sur un match de U19 R2. Thierry lui fait une réponse.

A partir du 21.10, Thierry peut désigner le jeune Alexis PHEDOROFF.

4.3 OBSERVATIONS/TUTORATS

François NALOT et Véronique MAINGAUT attirent l'attention de la CDA sur le potentiel d'arbitre qu'ils ont observé. La CDA prend note de ces retours et organisera un suivi des deux arbitres concernés.

Le 17.10 Raphael DELANDHUY qui débute comme tuteur jeunes, demande des informations sur les attentes de la CDA et le retour à réaliser. Il fournit son planning professionnel afin que Yann ajuste ses désignations.

Le 22.10 Michel VOULMINOT informe qu'il ne sera pas en mesure d'assurer sa fonction d'observateur cette saison. La CDA en raison du motif de cette indisponibilité lui manifeste tout son soutien. La CDA doit revoir son organisation pour les observations des D1 et sollicite d'autres possibles observateurs : Cédric BOUGE, Patrick BLOND et Emmanuel JULIEN répondent par la négative. Philippe PAULET se déclare ponctuellement disponible pour rendre service à la CDA mais ne peut assurer le suivi des D1 car déjà pris en ligue sur le groupe Elite.

Le 23.10 Yann doit modifier une désignation suite à l'empêchement d'un observateur pour le 26.10 en jeune. Il procède le 31.10 à une modification d'observation suite au forfait d'une équipe.

Le 25.10 David DESPRET est informé par Thierry de l'annulation d'une observation prévue le 26.10 suite à la blessure du jeune arbitre qui devait être observé.

Le 31.10 Jean Michel MAINGAUT demande la démarche à suivre pour un tutorat en adulte qu'il va prochainement réaliser. Jose lui transmet le document nécessaire.

Le 02.11 Oualid BELHADI demande quand son observation du 13.10 sera disponible. La CDA fait le nécessaire pour que son observation lui soit communiquée dans les meilleurs délais.

Le 02.11 David DESPRET signale un souci d'utilisation du formulaire à remplir après sa première observation. Il demande la mise en place d'une formation lui donnant des outils pour réaliser des observations dans de bonnes conditions. Frédéric échange avec David pour lui expliquer les difficultés informatiques rencontrées par la CDA ainsi que du projet de formation à venir.

En prévision d'une rencontre avec Philippe PAULET, Frédéric demande à Pascal et Yann le listing des observateurs ayant des difficultés pour utiliser le rapport d'observation informatisé.

Jordan BEAUJOIN se montre intéressé par le tutorat. La CDA verra comment donner suite à cet intérêt.

Yann demande une meilleure articulation de la communication au sein de la CDA afin que sa tâche ne soit pas plus difficile qu'elle ne l'ait déjà.

Loïc fait le point des observations dont il n'a pas encore reçu le rapport. Après bilan avec Yann et Pascal, les observateurs concernés sont sollicités pour l'envoi des rapports manquants sur son mail dédié à cet effet.

Il semble que l'accréditation de Loïc pour valider les observations ne soit pas encore activée. Frédéric va revoir ce point avec Jean Pierre LEBFEVRE.

<u>5 ETDA</u>

5.1 ADULTES ET JEUNES

Le 29.10, David AVETISSIAN se montre intéressé par la candidature ligue.

Yohann prévoit un temps de travail, le 30.11 avec les 6 candidats au DAF, durant lequel il définira les modalités de fonctionnement du groupe.

Yohann remercie Aurélien BRIEST pour l'envoi régulier des questionnaires aux JAL et aux référents de formation.

5.2 POTENTIELS TALENTS

Yohann a été voir Bilal qui envisage d'intégrer le groupe de travail ayant pour objectif la ligue.

La CDA va s'organiser pour aller voir les talents repérés avant le 31.12.19.

5.3 CDPA

François fait un point sur sa commission qui va orienter son action sur la fonction de réfèrent arbitre au sein des clubs. Cette fonction est devenue une obligation pour tous et fera l'objet d'une formation d'une demi-journée prochainement.

Il revient sur la modification du règlement du statut de l'arbitrage. En effet désormais :

Un arbitre adulte doit officier à 18 reprises au lieu de 16

Obligation de cinq arbitres dont deux majeurs en N3

Obligation de quatre arbitres dont deux majeurs en R1

Obligation de quatre arbitres dont un majeur en R2

Obligation de trois arbitres dont un majeur en R3

Obligation de deux arbitres dont un majeur en D1

RAPPEL: Les clubs en infraction ont jusqu'au 31 janvier 2020 pour régulariser leur situation.

François valide le fait que la CDPA soit présente à la prochaine formation d'arbitre auxiliaire qui aura lieu le 14.12 au DAF.

5.4 FIA

La CDA remercie Éric RAYBAUDI pour l'aide apportée à l'organisation du module 7 de la FIA le 19.10. Au terme de cette FIA, la CDA remet aux nouveaux stagiaires les documents papiers suivants : la feuille de route (carnet de tutorat) et la feuille de match informatisée nouvelle version.

Nicolas SPAY informe de l'organisation d'un FIA spéciale ESTAC destinée aux jeunes U17 de son club et qui est intégrée dans leur cursus sportif. Cette formation sous l'égide de l'IR2F touche 21 stagiaires et peut être source de nouveaux jeunes arbitres mis à disposition de Thierry.

La FIA des 23,30.11 et 07.12 sera assurée par Abdou SAINDOU et Yacine DIFALLAH.

6 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

La CDA acte que le rassemblement d'hiver dont la date n'est pas encore fixée se déroulera sur une demijournée durant la trêve hivernale.

Fréderic informe qu'il sera l'invité de canal 32 le 13.11 en sa qualité de président de la CDA.

Il va par ailleurs, s'entretenir avec Jean Pierre LEBFEVRE pour essayer de résoudre le souci récurant que rencontrent les nouveaux observateurs dans l'utilisation du rapport informatisé via MyFFF.

François BIDAULT, face à l'impossibilité de Michel VOULMINOT d'assurer l'observation des D1, se propose pour rendre service à la CDA. La CDA accepte avec le plus grand plaisir et le remercie pour son engagement et sa disponibilité. L'ensemble des arbitres D1 sera informé de cette modification d'observateur.

François signale par ailleurs que le prochain Comité Directeur devrait statuer sur la possible réalisation d'un écusson spécifique arbitre auxiliaire du DAF.

Pascal questionne sur la manière retenue pour exercer les observations des arbitres promotionnels. Ces derniers sont vus par la même personne, membre de la CDA, et classés à la note.

José relate que certains arbitres qu'il a observe cette saison regrettent que le test physique de début de saison ne soit pas effectué cette année. La CDA va revoir cette question à sa prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Fréderic CASTEL, lève la séance à 00h10.

La réunion n°5 de la C.D.A. est prévue le 16.12.2019 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Frédéric CASTEL

José PEREIRA